

MBA | SCIENCE DES DONNÉES

MBA SCIENCE DES DONNÉES



Pourquoi étudier à ESA MANAGEMENT ?



L'ESA, fondée en 1980, est un établissement d'Enseignement Supérieur Technique et Privé, qui a le statut d'association loi de 1901.

Les formations dispensées à l'ESA reposent sur les fondamentaux des

disciplines suivantes : les techniques de management, l'assurance et la bancassurance, le Risk Management, l'Économie, la Finance et la Banque, l'Immobilier, les Relations Humaines, le Patrimoine, le Droit, le Marketing et la relation clients, la Science des Données.

ESA-Management est l'entité de l'ESA dédiée aux formations liées aux Data, aux Risques, à l'Immobilier, aux RH, au Patrimoine, au Commercial au même titre que l'entité CFA-ESA est dédiée aux formations en assurances en alternance.

Pourquoi choisir une formation proposée par ESA MANAGEMENT ?

Sur le plan pédagogique, car ses formations ont toujours pour objet de dépasser les frontières entre disciplines et ainsi de permettre aux apprenants un réagencement et une valorisation de leurs connaissances grâce à des apports dans chacun des domaines étudiés.

Il apparaît essentiel à ESA Management de développer chez ses apprenants un esprit critique, le sens de la synthèse, la capacité à établir l'état des lieux des connaissances ou des techniques.

Sur le plan juridique, ses formations sont pour la plupart inscrites aux Répertoires des Formations Professionnelles (RNCP).

Sur le plan financier, ses formations sont pour la plupart éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).

PATRICE MICHEL LANGLUMÉ,
PRÉSIDENT DE L'ESA

FRAIS DE SCOLARITÉ

| | |
|---|-------------------|
| • Coût du certificat 1 <i>Exploration des données:</i> | 1320 € TTC |
| • Coût du certificat 2 <i>Exploitation des données:</i> | 1520 € TTC |
| • Coût du certificat 3 <i>Gestion des données de référence:</i> | 880 € TTC |
| • Coût du certificat 4 <i>Réservoir de données:</i> | 1040 € TTC |
| • Coût du certificat 5 <i>Visualisation des données:</i> | 840 € TTC |
| • Coût du certificat 6 <i>Stratégie d'intégration de la Blockchain:</i> | 1440 € TTC |
| • TOTAL du coût des six certificats: | 7040 € TTC |

Les six certificats du MBA « Science des Données » peuvent être pris en charge dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

Pourquoi un MBA “SCIENCE DES DONNÉES” ?

La transformation digitale des entreprises est devenue une question de survie pour les organisations qui souhaitent améliorer leur compétitivité. Les entreprises sont confrontées à l'obsolescence de leurs systèmes d'information existants d'une part, et à la nécessité de décloisonner les données pour favoriser leur exploitation et la création de valeur associée d'autre part.

Ainsi, les entreprises doivent procéder à une transition vers un système d'information agile et ouvert. Ceci passe principalement par une gestion à double vitesse de l'informatique de l'entreprise, permettant de maintenir l'existant tout en construisant les briques d'un nouveau système d'information, qui sécurisera les opérations courantes et favorisera la création de valeur.

La mise en place de ces nouveaux systèmes d'information agiles et ouverts, favorise l'émergence de l'Entreprise Plateforme basée sur des socles technologiques permettant l'exploitation de la donnée à grande échelle et permettant la création, la gestion et la consommation de nouveaux produits et services à l'instar d'Uber, d'Airbnb ou de Doctolib.

Ainsi, la conception et le pilotage de cette transformation à double vitesse nécessite un assemblage précis de savoir-faire pointus, d'une connaissance des procédés et des approches.

Forte de ces constats et consciente des enjeux et de leurs impacts, l'ESA, qui fonde sa pédagogie sur l'innovation, diversifie son offre de formation à travers le lancement d'un MBA « Science des Données » en mode blended-learning.

Ce MBA « Science des Données » s'adresse aux professionnels tous secteurs et métiers confondus, leur permettant de se doter d'un large spectre de compétences clés autour de la donnée et de la gestion du changement afin de contribuer efficacement à la transformation en cours au sein de leurs entreprises.

Elle est construite autour de la présentation des notions clés relatives à la transformation, des démonstrations de solutions, des cas d'usages et pour finir avec des exercices pratiques à réaliser dans un environnement dédié à l'expérimentation en mode Test & Learn.

Venez profiter d'une expérience d'apprentissage en ligne personnalisée augmentée d'une interaction humaine qui vous accompagne à chaque étape.

Objectifs DE LA FORMATION

- ▷ Définir et mettre en œuvre une stratégie de transformation digitale.
- ▷ Intégrer l'éthique numérique dans cette stratégie de transformation pour agir en conformité avec les principes de la réglementation.
- ▷ Positionner les nouvelles technologies de valorisation des données dans le contexte Métiers.
- ▷ Créer des services à travers l'exploitation des données et promouvoir la valeur produite.
- ▷ Concevoir et piloter un programme de transformation centré sur la donnée et accompagner le changement au sein de l'entreprise.

Modalités d'accès au MBA “SCIENCE DES DONNÉES”

- 1 Le MBA « Science des Données » est délivré aux apprenants qui ont validé les six certificats de compétences qui attestent de l'acquisition des acquis des compétences des six certificats du MBA « Science des Données ».
- 2 Aucun prérequis n'est demandé pour suivre ces certificats.
- 3 Les certificats de compétences sont inscrits aux Répertoires Nationaux des Certifications professionnelles (Répertoire Spécifique) figurant sur la plateforme de France Compétences et sont tous éligibles au CPF.

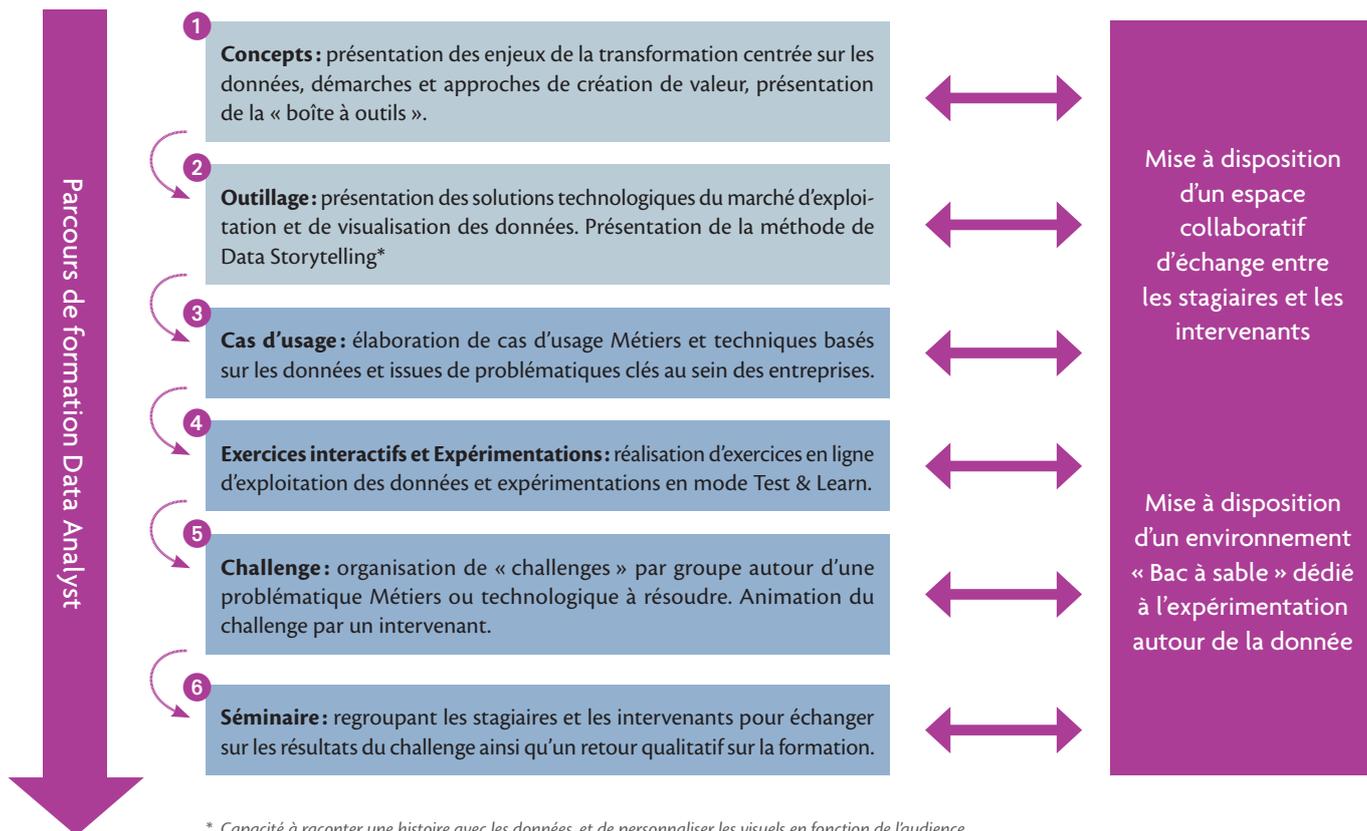
Modalités PÉDAGOGIQUES

Les méthodes et moyens pédagogiques mis en place dans le cadre de cette formation s'articulent autour d'une priorité qui consiste à privilégier un juste équilibre entre la théorie et la pratique d'une part, et l'interaction d'autre part, entre les apprenants et les intervenants. De manière plus précise, ceci se traduit par :

- **La mise à disposition des apprenants** d'un espace collaboratif d'échanges avec les intervenants ;
- **La mise à disposition des apprenants d'une plateforme technologique** permettant la manipulation des concepts pour favoriser l'expérimentation en mode Test & Learn, source d'apprentissage et d'approfondissement des concepts ;

- **La mise en place d'un « challenge »** par groupe autour d'une problématique Métiers ou technologique à résoudre. Animation du challenge par un intervenant ;
- **La mise place d'un séminaire** regroupant les apprenants et les intervenants pour échanger sur les résultats du challenge ainsi qu'un retour qualitatif sur la formation.

La mise en orchestre des méthodes et moyens pédagogiques est assurée par des intervenants professionnels et experts dans leurs secteurs d'activité apportant des éclairages pratiques sur l'application des procédés, leurs avantages et inconvénients ainsi que leur application contextualisée.



Organisation DES ÉTUDES

Chaque certificat requiert le volume horaire suivant de formation :

- **Exploration des données : 60 heures**
- **Exploitation des données : 70 heures**
- **Gestion des données de référence : 40 heures**
- **Réservoir de données : 52 heures**
- **Visualisation des données : 38 heures**
- **Stratégie d'intégration de la Blockchain : 61 heures.**

Chaque certificat est composé :

- 1 de courtes séquences filmées de 10 minutes en moyenne ;
- 2 d'une illustration numérique comprenant :
 - un plan des cours,
 - une synthèse des cours,
 - deux cas pratiques dont l'un de validation des acquis ;
- 3 d'un suivi interactif par e-mail entre l'apprenant et l'enseignant du certificat, qui se veut un facilitateur dont les compétences clés sont l'écoute et l'empathie.

L'inscription à chacun des certificats est possible à tout moment de l'année auprès de la responsable du recrutement.

Chaque certificat peut être étudié à son rythme, mais l'apprenant est contraint, au sein d'un certificat, de suivre les cours filmés dans l'ordre retenu par l'enseignant.

Il ne peut donc accéder à un nouveau cours filmé qu'après avoir suivi pendant 60 minutes le cours filmé qui le précède.

Par contre, l'apprenant peut revoir autant qu'il le souhaite au sein d'un même certificat un cours filmé déjà suivi.

On peut saisir la plateforme de l'ESA qui gère les certificats par e-mail dès que l'on rencontre une difficulté dans le déroulement du processus d'un certificat.

Programme du MBA "SCIENCE DES DONNÉES"

LA FORMATION MBA "SCIENCE DES DONNÉES" COUVRE SIX CERTIFICATS :

CERTIFICAT 1

EXPLORATION DES DONNÉES

OBJECTIFS

L'objectif du certificat « Exploration des données » est d'introduire dans un premier temps les enjeux liés à la transformation des organisations centrée sur les données ainsi que des principaux piliers de la digitalisation. Aussi, il s'agit d'expérimenter les techniques d'exploration et de qualification des données, la réalisation de cas d'usages orientés Métiers et d'exercices d'exploration de données sur une plateforme dédiée en mode "Test & Learn".

Le certificat « Exploration des données » requiert 60 HEURES DE FORMATION.

CONTENU

Introduction aux enjeux de la transformation digitale des organisations et à l'Entreprise Plateforme.

- 1 Analyse qualitative et quantitative des données
- 2 Préparation des données
- 3 Traitement des données
- 4 Restitution des résultats
- 5 Réalisation de cas d'usages pratiques (exploration des données d'un site e-commerce, réduire l'attrition d'un portefeuille client).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questions à choix multiples (QCM).
- ▶ Exercices pratiques de manipulation des concepts dans un environnement « Bac à sable ».

À l'issue de la validation des acquis, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « Exploration des données ».

▶ **Coût du Certificat « Exploration des données » : 1320 € (éligible au CPF).**

CERTIFICAT 2

SE DÉVELOPPER PAR L'EXPLOITATION DES DONNÉES CLIENTS

OBJECTIFS

L'objectif du certificat « Exploitation des données » est de vous apporter des éclairages sur la monétisation des données dans

le but de la création de services orientés client : l'Entreprise Plateforme.

Ce certificat « Exploitation des données » vous permettra d'expérimenter l'apport des algorithmes et des technologies d'exploitation de données (Machine Learning, Big Data, autres) à travers des démonstrations de solutions, la réalisation de cas d'usages orientés Métier ainsi que des exercices pratiques et de l'expérimentation guidée et interactive.

Le certificat « Se développer par l'exploitation des données clients » requiert 70 HEURES DE FORMATION.

CONTENU

- 1 Introduction aux enjeux de l'Entreprise Plateforme et aux différents modèles d'affaires associés.
- 2 Techniques d'exploitation des données Data Mining.
 - Généralités :
 - Règles d'association,
 - Analyse de données,
 - Analyse factorielle,
 - Classification automatique, clustering,
 - Régression,
 - Statistiques.
- 3 Démonstrations technologiques
 - Introduction à l'outil Hadoop :
 - Avantages,
 - Principe,
 - Architecture générale.
 - Installation et configuration de Java nécessaire pour le fonctionnement de Hadoop :
 - Installation et configuration basique de Hadoop,
 - Commandes hdfs de Hadoop pour interagir avec le système de fichier distribué de Hadoop,
 - Installation de l'outil Eclipse de développement Java pour écrire des Job Map Reduce,
 - Exemple de programmation d'un job Map Reduce en Java,
 - Installation et configuration de Virtual box pour installer plusieurs instances de Hadoop et simuler un cluster Hadoop,
 - Installation et configuration d'un cluster Hadoop en utilisant Virtual box.
 - Installation et configuration de docker, et création d'une image docker pour industrialiser la mise en production d'une solution déjà développée comme une application web de Data visualisation.

- Installation et configuration de Spark pour la machine learning.
- Installation et configuration de Pig pour le traitement de données non structurées.
- Installation et configuration de Hive pour le traitement de données structurées.

- 4 Réalisation de cas d'usages pratiques. Recherche d'efficacité opérationnelle (optimisation et performance financière) d'une entreprise qui produit des emballages en plastique, gestion prédictive des incidents informatiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questions à choix multiples (QCM).
- ▶ Exercices pratiques de manipulation des concepts dans un environnement « Bac à sable ».

À l'issue de la validation des acquis, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « Se développer par l'exploitation des données clients ».

▶ **Coût du Certificat « Se développer par l'exploitation des données clients » : 1520 € (éligible au CPF).**

CERTIFICAT 3

GESTION DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE

OBJECTIFS

L'objectif du certificat « Gestion des données de référence » est de mettre l'accent sur la nécessité grandissante des entreprises à sécuriser leurs données de référence dans un contexte de digitalisation des processus. Ce certificat vous permettra de comprendre les bénéfices Métiers de mise en place de référentiels de données et leur gestion du cycle de vie (Gouvernance, mise en qualité, Chief Data Officer). Aussi, sont abordés la démarche de mise en place des référentiels de données, les architectures fonctionnelles et techniques ainsi que l'interopérabilité et les modes d'accès.

Le certificat « Gestion des données de référence » requiert 40 HEURES DE FORMATION.

CONTENU

- 1 Définition et mise en place de la gouvernance des données de référence

Programme du MBA "SCIENCE DES DONNÉES"

- 2 Définition de l'architecture de gestion de données de référence
- 3 Cadrage du projet de mise en place de la solution de gestion des données de référence
- 4 Conception du projet de mise en place de la solution de gestion des données de référence
- 5 Déploiement de la solution de gestion de données de référence
- 6 Accompagnement à la gestion des impacts organisationnels et culturels liés à la mise en place d'une nouvelle solution de gestion de données de référence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questions à choix multiples (QCM).
- ▶ Un exercice d'application pratique (élaboration d'un plan d'action accompagnant la mise en place d'une nouvelle solution de gestion de données de référence).

À l'issue de la validation des acquis, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « Gestion des données de référence ».

▶ **Coût du Certificat « Gestion des données de référence » : 880 € (éligible au CPF).**

CERTIFICAT 4

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE D'UN RÉSERVOIR DE DONNÉES MÉTIERS

OBJECTIFS

L'objectif du certificat « Accompagnement à la mise en place d'un réservoir de données métiers » est de vous permettre d'identifier les besoins pouvant mener à la mise en place d'un réservoir de données au sein de votre entreprise. Aussi, la démarche de mise en place d'un réservoir de données ainsi que la gouvernance et l'organisation associée seront aussi abordées. Les bénéfices Métiers de mise en place de ce type de procédés seront aussi abordés.

Le certificat « Accompagnement à la mise en place d'un réservoir de données métiers » requiert 52 HEURES DE FORMATION.

CONTENU

- 1 Définition de la stratégie de transformation de l'entreprise centrée sur la donnée.

- 2 Identification des cas d'usage métiers et des propositions de valeur associée.
- 3 Conception de la nouvelle architecture centrée sur la donnée.
- 4 Élaboration de la gouvernance du réservoir de données.
- 5 Définition de l'organisation du programme de réservoir de données.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questions à choix multiples (QCM).

À l'issue de la validation des acquis, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « Accompagnement à la mise en place d'un réservoir de données métiers ».

▶ **Coût du Certificat « Accompagnement à la mise en place d'un réservoir de données métiers » : 1040 € (éligible au CPF).**

CERTIFICAT 5

VISUALISATION DES DONNÉES

OBJECTIFS

L'objectif du certificat « Visualisation des données » est de vous permettre d'apprécier les bénéfices liés à la visualisation des données ainsi que les méthodes de visualisation.

Il s'agit de vous équiper des compétences afin de définir la stratégie de visualisation des données à travers la conception d'un pilote.

L'utilisation des solutions de visualisation du marché sera aussi étudiée de manière pratique, permettant de mettre l'emphase sur l'analyse et l'interprétation des résultats suivant la méthode dite de Storytelling.

Le certificat « Visualisation des données » requiert 38 HEURES DE FORMATION.

CONTENU

- 1 Apprécier les bénéfices liés à la visualisation des données.
- 2 Évaluer les méthodes de visualisation des données.
- 3 Définir la stratégie de visualisation des données.
- 4 Mettre en œuvre la solution de visualisation des données et analyser et interpréter les résultats.
- 5 Démonstrations approfondies des solutions de Data visualisation: Tableau - QlikSens - PowerBI
- 6 Cours approfondi sur la technique de communication dite Storytelling.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questions à choix multiples (QCM).
- ▶ Exercices pratiques de manipulation des concepts dans un environnement « Bac à sable ».

À l'issue de la validation des acquis, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « Visualisation des données ».

▶ **Coût du Certificat « Visualisation des données » : 840 € (éligible au CPF).**

CERTIFICAT 6

STRATÉGIE D'INTÉGRATION DE LA BLOCKCHAIN

OBJECTIFS

L'objectif du certificat « Stratégie d'Intégration de la Blockchain » est de vous permettre de définir une stratégie de mise en place d'une Blockchain, la déclinaison de la stratégie d'intégration associée au sein de votre entreprise ainsi que la sélection des projets pilote nécessaires au démarrage. Aussi, la construction de la feuille de route ainsi que l'assistance à la conception des nouveaux services et produits qui seront embarqués dans cette Blockchain seront au cœur de la formation de ce certificat.

Le certificat « Stratégie d'intégration de la Blockchain » requiert 61 HEURES DE FORMATION.

CONTENU

- 1 Introduction à la Blockchain.
- 2 Les différents types de Blockchain (public/privé).
- 3 Les protocoles et algorithmes de consensus.
- 4 Modalités pratiques de création de valeur - les Smarts contracts.
- 5 Monnaies électroniques et les enjeux de souveraineté des devises.
- 6 Performances et impacts écologiques des Blockchain.
- 7 Stratégie d'intégration de valeur des Blockchain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questions à choix multiples (QCM).

À l'issue de la validation des acquis, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « Stratégie d'intégration de la Blockchain ».

▶ **Coût du Certificat « Stratégie d'intégration de la Blockchain » : 1440 € (éligible au CPF).**

Évaluation et certification du titre MBA “SCIENCE DES DONNÉES”

La validation des acquis est réalisée au sein de chaque certificat à travers des questions à choix multiples (QCM). Pour les certificats d'exploration, d'exploitation et de visualisation des données, des exercices pratiques sont proposés en sus des QCM.

Ces exercices sont élaborés suivant une approche qui favorise l'utilité des concepts manipulée sur la complexité ainsi que l'assimilation de ces concepts par les apprenants pour une utilisation pratique dans leur environnement professionnel.

Ces exercices mettent l'emphase sur des notions clés que l'apprenant doit valider de manière unitaire.

Aussi, un exercice dit “transverse” est prévu, il a pour objectif de valider la mise en application de deux ou de plusieurs notions clés de bout en bout.

Les exercices font l'objet de corrections détaillées mises à disposition des apprenants.

La mise à disposition des apprenants d'un espace collaboratif leur permettant d'interagir de manière continue avec l'intervenant est un élément clé pour l'évolution et le suivi de la progression de l'apprentissage.

Enfin, les apprenants ont accès à une plateforme dotée des principaux outils d'exploration et d'exploitation des données ainsi que des jeux de données par secteur.

Cette plateforme est ouverte pour les apprenants qui souhaitent s'engager davantage dans l'exploration des données en mode Test & Learn, sous la supervision d'un intervenant et de manière interactive.

L'objectif de la formation de ces six certificats étant de transmettre les connaissances de la manière la plus pertinente et la plus adaptée pour les apprenants, ceux-ci auront à leur disposition les supports pédagogiques suivants :

- **Des jeux de données et des accélérateurs technologiques** permettant de manipuler les concepts sur une plateforme dédiée à l'expérimentation.
- **Une bibliothèque “boîtes à outils”** sous forme de vidéos sur l'installation des technologies et accélérateurs.
- **De courtes vidéos pédagogiques :** cas d'usage, correction des exercices, installation de technologies.
- **Des modules de formation à distance ludiques** de courte durée adressant les éléments clés des concepts manipulés.
- **Des présentations** sous format MS Powerpoint et ou MS Word claires et synthétiques.
- **Un livret pédagogique** sur le contenu de la formation ainsi que les références clés.

Contrôles et délivrance du titre MBA “SCIENCE DES DONNÉES”

Le titre « MBA Science des Données » est délivré aux apprenants ayant validé les épreuves d'évaluation des acquis de chacun des six certificats du titre.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les candidats doivent avoir au minimum une année d'expérience dans le domaine de la certification demandée.

La procédure de validation des Acquis de l'Expérience (VAE) se déroule en 7 étapes :

→ **ÉTAPE 1** ▶ **L'ESA vous propose une aide gratuite pour compléter votre dossier de recevabilité qui est l'imprimé cerfa (n° 12818*02).**

Nous vous recommandons de lire attentivement la notice explicative, demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience (VAE), imprimé cerfa n° 51260#02.

N'hésitez pas à appeler la Responsable du suivi administratif des VAE de l'ESA au +33 (1) 47 00 00 48 ou n.mayer@esassurances.com qui vous informera sur le contenu du dossier, notamment les justificatifs à fournir.

À réception de la demande de recevabilité, c'est-à-dire de l'imprimé cerfa n° 12818*02 daté et signé dit « dossier 1 » et des pièces justificatives requises, soit **dès que le dossier est complet, le Directeur Pédagogique de l'ESA et la responsable du cursus de la certification examinent le dossier**

et prononcent, soit la recevabilité de la demande, soit la rejettent dans un délai maximum d'un mois. Le résultat de cet examen est communiqué sous 48 heures par courriel au candidat.

→ **ÉTAPE 2** ▶ **Envoi d'un devis avec le contrat à signer**

En même temps que nous vous notifions la recevabilité de votre demande, nous vous adressons un devis relatif à l'accompagnement par le Directeur pédagogique de l'ESA ainsi que le contrat à nous retourner signé.

Attention ! Cette validation de votre demande ne signifie pas la validation des acquis de votre expérience professionnelle mais seulement le début du processus de validation de ces acquis.

Le montant du devis est de 1050 €. Il est le même quelle que soit la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir.

→ **ÉTAPE 3** ▶ **Acceptation du devis et signature du contrat**

Vous pouvez le régler en utilisant la somme au crédit de votre Compte Personnel de Formation (CPF) en notifiant votre acceptation du devis à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui gère votre compte, et compléter par un chèque à l'ordre de

l'ESA si le solde de votre compte CPF est inférieur à 1050 €.

Bien sûr, vous pouvez solliciter l'aide de votre employeur pour couvrir ce que ne vous permet pas le crédit de votre CPF. Enfin si le crédit de votre compte CPF est insuffisant pour financer l'accompagnement à la VAE au titre du CPF, il existe des modalités d'alimentation complémentaire qui peuvent être prévues par un accord d'entreprise, de groupe ou de branche.

→ **ÉTAPE 4** ▶ **Élaboration du dossier de validation (dit « dossier 2 ») avec accompagnement du Directeur Pédagogique de l'ESA**

Ce dossier de validation dit « dossier 2 » va vous être adressé. Le Directeur Pédagogique attend de vous, que vous remplissiez complètement et rigoureusement toutes les rubriques du dossier.

La rédaction du « dossier 2 » requiert du demandeur à la VAE un descriptif détaillé des missions et des tâches qui lui ont été confiées dans les activités de la certification demandée.

Le Directeur Pédagogique de l'ESA personnellement va, à la réception de ce « dossier 2 » après l'avoir lu avec attention, s'entretenir avec le candidat à la VAE.

* Conformément à la loi de modernisation sociale et au décret 2002.615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle.

Il va lui exposer ce qui lui paraît devoir être complété, amendé et pourquoi. Souvent, il va lui demander en outre de rédiger un second « dossier 2 », car c'est à travers deux de ses emplois que le candidat peut parvenir à couvrir toutes les compétences requises de la certification.

À l'issue de ce premier entretien, il va lui adresser **une fiche de travail** reprenant tous les points à revoir dans la rédaction du « dossier 2 » qu'il a reçu et qu'ils ont passé en revue ensemble et parfois la commande d'un second « dossier 2 ».

La fiche de travail fixe avec le candidat la date d'envoi du « dossier 2 » à reprendre ainsi qu'éventuellement du 2^e « dossier 2 ».

À réception du « dossier 2 » corrigé et éventuellement pour la première fois du second « dossier 2 », le Directeur Pédagogique de l'ESA après en avoir pris connaissance s'entretient de nouveau avec le candidat à la VAE, s'assure que tous les points à compléter ou à amender l'ont été, dans le cas contraire il lui renouvelle ses observations. Il examine si deuxième « dossier 2 » il y a, ce dernier et procède là aussi à des observations qui selon lui doivent être prises en compte. **Il adresse une nouvelle fiche de travail** qui fixe les points à reprendre et compléter et avec le candidat la date à laquelle il doit recevoir ses corrections.

Selon les candidats, en particulier leur disponibilité, la rédaction complète et conforme aux informations requises du « dossier 2 » et éventuellement du 2^e « dossier 2 » demande le plus souvent deux fiches de travail, mais parfois trois, ce qui a pour conséquence que **cette étape 2 est rarement inférieure à deux mois et souvent dure trois mois.**

La responsable du suivi administratif des VAE tient un dossier du suivi des fiches de travail par candidat permettant d'apprécier la progression du demandeur de la VAE au regard des objectifs fixés par le Directeur Pédagogique.

→ **ÉTAPE 5** • Quand le « dossier 2 » ainsi qu'éventuellement le 2^e « dossier 2 » sont jugés finalisés par le Directeur Pédagogique de l'ESA, ceux-ci sont transmis par le candidat sous format papier en 3 exemplaires et communiqués par la responsable du suivi des VAE aux membres du jury qui reçoivent le candidat pour un entretien dans un délai d'un mois maximum.

Parallèlement à cet envoi, le Directeur Pédagogique de l'ESA s'entretient une dernière fois avec le candidat à la VAE pour lui exposer le déroulement de l'entretien devant le jury. Il fixe également avec lui la date et l'heure de cet entretien avec le jury.

→ **ÉTAPE 6** • **Entretien avec le jury d'une durée d'une heure minimum**

Le jury est constitué d'un président qui est le directeur Pédagogique de l'ESA, il doit comprendre deux représentants qualifiés des professions représentant au moins un quart des membres du jury et doit concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes (selon décret 2019-1119 du 31/10 2019).

Le rôle du président du jury se limite à demander au candidat à la VAE, pourquoi il souhaite cette VAE, puis après que ce dernier ait livré ses raisons, de bien vouloir exposer au jury son expérience professionnelle.

Le Directeur Pédagogique de l'ESA n'intervient pas lors de l'entretien du candidat avec les autres membres du jury et il ne participe pas à la délibération du jury sur la délivrance ou le rejet de la certification. Par contre, il fait part au candidat de la décision du jury.

L'entretien avec le jury est d'une durée d'une heure.

- La 1^{re} partie de l'entretien est consacrée à un exposé du candidat qui est appelé à décrire en la synthétisant son expérience professionnelle dans les activités principales couvertes par la certification.

- La 2^e partie de l'entretien consiste en des échanges entre le candidat et les membres du jury qui permettront de valider que le candidat maîtrise les compétences attendues au vu du référentiel de la certification enregistrée au RNCP.

→ **ÉTAPE 7** • Le jury délibère à l'issue de son entretien avec le candidat. Sa décision est communiquée par courriel au candidat par le Président du jury dans un délai de 48 heures.

Elle peut être :

- une validation totale,
- une validation partielle,
- un rejet de la demande de VAE.

En cas de validation partielle, le jury motive sa décision et précise les activités de la certification qui sont acquises et expose au candidat ce qu'il doit entreprendre pour obtenir une validation totale.

En cas de rejet, le jury motive sa décision.

Au final, entre l'étape 1 et l'étape 7, il faut compter un minimum de 3 mois et parfois la procédure du fait de l'insuffisante disponibilité du demandeur de la VAE peut durer jusqu'à 5 mois.

➤ ATTRIBUTION DU TITRE

Le candidat a les six compétences validées par le Jury, il obtient la délivrance du Titre MBA « Science des Données ».

➤ DESCRIPTIF DE LA MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PRINCIPALES ET DES COMPÉTENCES ATTESTÉES

| COMPÉTENCES | MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE | INDICATIONS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES |
|--|--|---|
| 1 Exploration des données | Enjeux et objectifs relatifs aux travaux d'exploration des données | Qualification des données |
| 2 Se développer par l'exploitation des données clients | Techniques d'exploration et de qualification des données | Réaliser des cas d'usage orientés Métiers |
| 3 Gestion des données de référence | Mise en place de la gouvernance des données de référence | Gestion des données de référence. |
| 4 Accompagnement à la mise en place d'un réservoir de données métiers | Mise en exergue des cas d'usage métiers | Capacités offertes par l'utilisation de réservoirs de données |
| 5 Visualisation des données | Appréciation des bénéfices liés à la visualisation des données | Pilote de visualisation des données |
| 6 Stratégie d'intégration de la Blockchain | Définition d'une stratégie de mise en place d'une Blockchain | Intégration de la stratégie dans l'entreprise par la mise en place de projets pilotes |

COMPOSITION DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Jean Luc BORDERELLE

Délégué syndical Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Coordinateur de groupe des Sections SNB Nationales pour le CIC

Norbert CHARASCH

Président de l'ESA

Laurent COUTURIER

Directeur général de l'ESA

Eugénie DA COSTA

Directrice générale déléguée de l'ESA

Catherine DUPERROT

Directrice contrôle Qualité et planification de l'ESA

Christophe FAUVEL

Président du CCI Dordogne

Béatrix de GALARD

Consultante en Marketing

Norbert GIRARD

Secrétaire général de l'Observatoire des Métiers de l'Assurance

Guillaume GRANDCHAMP

Représentant du Personnel

Michel HASCOËT

Administrateur ESA

Julie LE HERAN

Référente cursus Manager de l'Assurance

Franck MANDERVELDE

Représentant du Comité Social et Économique, Conseil administration CMCI

Jean-Yves PARRAS

Référent cursus Expert. e en Ingénierie patrimoniale

Jean Marc PETIT

Délégué général RenaSup

François PONSARD

Conseiller du Président de l'ESA

Jean-François RODIER

Référent cursus BTS, Chargé. e de Clientèle en Assurances et Banque

Sophie TARDY

Directrice pédagogique de la Formation à distance de l'ESA

Henri TRAVERT

Président Société Transverse-Executive

Jacques TRENEL

Coordonnateur de projets à l'ESA

Jean-Jacques VALARD

Référent cursus Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise

Philippe VARIN

Courtier

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Didier ALLAUX

Représentant AGEA

Gilles Emmanuel BERNARD

Président du Comité Directeur LAB-Laboratoire Assurance Banque

Jean-Luc BERTOZZI

Président du Conseil de Perfectionnement et Scientifique de l'ESA

François CHABAL

Président Léon Cogniet Conseil

David CHARLET

Président Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI)

Stanislas DRILHON

Assurances et Prévoyance BNP Paribas

Claude FATH

Fondateur AGIPI

Norbert GIRARD

Secrétaire général de l'Observatoire des Métiers de l'Assurance

Michel HASCOËT

Administrateur ESA

Franck LAUGIER

Risk Manager Protection des données Direction des risques Malakoff Médéric Humanis

Alain MORICHON

Courtier

Didier SCHLACHTER

Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris Maître de Conférences à l'École Nationale d'Administration

Jean-François TRIPODI

Directeur Général Carte Blanche Partenaires

Hervé VANDENBERGUE

Responsable Risques MGEN

ENTREPRISES PARTENAIRES

ACE • ACMN VIE • AIG • ALLIANZ
• APICIL • AVIVA • AXA • BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE • BNP PARIBAS CARDIF • BRED • CAMEIC
• CAP GEMINI • CNP • COFACE
• DIOT • DIRECT ASSURANCE • GAN EUROCOURTAGE • GMF • GENERALI CONSULTING • GRAS SAVOYE • GROUPAMA • HSBC ASSURANCES • MAAF • MACSF • MALAKOFF-MÉDÉRIC-HUMANIS • MARSH • MÉDICALE DE FRANCE • MONDIALE ASSISTANCE • MUTEX
• LA MUTUELLE GÉNÉRALE • LE CONSERVATEUR • PACIFICA • PRÉDICA • ROYAL SUN ALLIANCE
• SNCF • SOGECAP • VERLINGUE
• VIP CONSEIL • ZURICH...

VIE ASSOCIATIVE À L'ESA

La taille humaine de l'École, un relationnel interne chaleureux et des initiatives associatives multiples et variées ont permis de forger un esprit empreint de dynamisme et de convivialité.

PARMI LES NOMBREUSES ACTIVITÉS, CITONS :

- ▶ **Le BDE (Bureau Des Étudiants) :** la vie associative des étudiants de l'ESA ;
- ▶ **ALUMNI ESA :** le lien entre étudiants, professionnels de l'assurance et anciens de l'ESA.



POUR NOUS CONTACTER 06 15 02 96 71

✉ almir-ramicevic@esassurances.com

🌐 <https://esa-management.com>



ESA

Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé
Association Loi 1901
13, rue Fernand Léger - 75020 Paris

📞 01 85 73 31 00

✉ contact@esassurances.com

www.esassurances.com